



Retraite par points : Travailler plus longtemps pour gagner moins Ni pour moi ni pour mes enfants

Le gouvernement projette de dynamiter le régime général de la sécurité sociale. Notre système actuel, basé sur la solidarité entre les générations, garantit pourtant un niveau de pension moyen bien supérieur aux autres pays européens.

Avec la retraite à points tout le monde est perdant.

Le gouvernement veut imposer une règle d'or : La part des richesses consacrée aux retraites restera sous le seuil de 14% du PIB.

Sachant que le nombre de retraités va augmenter dans les années à venir, plus de monde devra se partager le même gâteau, les parts seront plus petites pour toutes et tous...

Pour organiser la baisse générale des pensions de retraite, le gouvernement a imaginé un mode de calcul très efficace :

Le calcul de la pension de retraite serait basé sur l'intégralité de la carrière au lieu des 25 meilleures années dans le privé ou les 6 derniers mois dans le public.

Cela inclura dans le calcul les mauvaises années, provoquant irrémédiablement une baisse immédiate et rapide des retraites.

Cerise sur le gâteau, le montant des pensions dépendra de la valeur du point fixée et modifiée régulièrement par le gouvernement et Bercy.



Et les solidarités ? À la trappe avec la réforme à points.

Aujourd'hui les périodes liées aux aléas de la vie ou d'inactivités subies (chômage, maladie, maternité, invalidité) entrent dans le décompte des trimestres.

Demain avec une retraite à points, ces périodes ne généreront plus de droits.



Modèle de retraite par répartition (FRANCE)

1 216 €
7,8%

Pension moyenne
Taux de pauvreté
des + de 65 ans

Modèle de retraite par points (ALLEMAGNE)

880 €
17%

Soures : Eurostat

Est-ce modèle social là que nous voulons pour nous et nos enfants ?

La CGT a des propositions pour améliorer et conforter le régime actuel de nos retraites :



- ☛ L'égalité salariale entre les femmes et les hommes rapporterait 6,5 milliards d'euros en plus pour la sécurité sociale.
- ☛ En augmentant le taux de cotisation de 0,2 à 0,4 point par an, on assure de fait la pérennité du système.
- ☛ Alors que notre pays bat des records en matière de distribution des dividendes, taxer les produits financiers rapporterait 30 milliards par an.
- ☛ Mettre fin aux exonérations de cotisations sociales patronales rapporterait 20 milliards d'euros.

Ce financement permettrait :

- ☛ Un départ à la retraite à 60 ans à taux plein et un revenu de remplacement à 75% du revenu net d'activité (calcul sur les 10 meilleures années ou les 6 derniers mois) minimum le SMIC.
- ☛ Comptabiliser les années d'étude et de précarité chez les jeunes. Prendre en compte la pénibilité des métiers et d'étendre les dispositifs de départ anticipé existants
- ☛ Indexer les pensions sur les salaires et non sur les prix.



Un préavis de grève illimitée a été déposé par la CGT à partir du jeudi 12 Décembre

**Rassemblement &
Manifestation
Jeudi 12 décembre
heure et lieu à confirmer**